

CHARTRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ASSOCIATION

LES AMIS DE LA TERRE

Notre constat

" Notre planète est née le lundi à zéro heure. Lundi, mardi et mercredi jusqu'à midi, la Terre se forme. La vie commence mercredi à midi et se développe dans toute sa beauté organique pendant les quatre jours suivants. Dimanche à 4h de l'après-midi seulement, les grands reptiles apparaissent. Cinq heures plus tard, à 9h du soir, lorsque les séquoias sortent de terre, les grands reptiles disparaissent. L'homme n'apparaît qu'à minuit moins trois minutes, dimanche soir. A un quart de seconde avant minuit, commence la révolution industrielle. Il est maintenant minuit, dimanche soir, et nous sommes entourés des gens qui croient que ce qu'ils font depuis un quarantième de seconde peut continuer indéfiniment ".

Cette métaphore de David Brower, un des fondateurs du mouvement écologiste et des Amis de la Terre en 1969, est parlante : dans ce quarantième de seconde, c'est à dire moins d'un siècle et demi, la révolution industrielle provoque un emballement de l'histoire, et les écologistes tentent d'alerter l'opinion publique sur ses conséquences.

30 ans plus tard, nos pays dits développés continuent de proposer au monde un mode de vie et un modèle de production et de consommation qui conduisent à l'épuisement des ressources naturelles et la destruction, du fait de la pollution, d'écosystèmes indispensables à une vie digne pour l'ensemble de l'Humanité. La course aux profits financiers à court terme et la logique productiviste nous font perdre de vue l'essentiel : nous n'avons qu'une seule Terre à nous partager.

Ces logiques encouragées par le libéralisme économique font aujourd'hui obstacle à l'application de normes nationales et internationales durables en matière de protection sociale et de l'environnement. Par ailleurs, le modèle de consommation gaspilleur et le système économique libéral créent des inégalités inacceptables : 20% de la population mondiale consomme 90% des richesses mondiales [1]. Chaque Européen et chaque Nord-Américain consomme et pollue en moyenne 10 à 20 fois plus qu'un Bengali ou un Malien [2] ...

Nos objectifs

Nous voulons construire ensemble un monde dans lequel :

- Les besoins humains fondamentaux (c'est-à-dire l'accès, en qualité et quantité suffisantes, à l'air, l'eau, l'alimentation, l'énergie, l'habitat, la santé, l'éducation, l'information et la culture) de tous soient satisfaits (notion d' "espace environnemental " [3]) ; sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ;
- L'accès et le partage des ressources naturelles soient équitables ; le droit de chacun à vivre (et à travailler) dans un environnement sain et le devoir de le préserver soient respectés, ainsi que la vie sous toutes ses formes ;
- Tous participent activement en tant que citoyens pour façonner une société basée sur les principes démocratiques; les décisions engageant notre présent, notre avenir et celui de nos enfants, notamment celles relatives à notre environnement, à notre consommation et au recours à des technologies susceptibles de présenter des risques, doivent être prises en concertation avec tous les citoyens ; les principes de précaution et de participation doivent prévaloir.

Notre démarche

Les problèmes environnementaux résultent des décisions économiques, sociales et politiques ; en conséquence, nous considérons que les solutions à ces problèmes environnementaux doivent intégrer les dimensions économiques, sociales et politiques.

L'environnement ignorant les frontières entre les pays, nous prenons en compte simultanément les réalités locales, régionales, nationales et internationales.

Nous procédons de 3 manières différentes et complémentaires :

- Information, sensibilisation, représentation : en développant des idées et des solutions novatrices pour résoudre les problèmes, en diffusant des informations accessibles à tous, fiables et pertinentes, en organisant des manifestations non violentes " coup de projecteur ", en relayant les positions partagées par nos membres auprès des décideurs politiques et économiques, notamment en participant aux instances de concertation au plus proche du terrain ;
- Action des citoyens : en organisant, mobilisant et motivant les gens pour qu'ils soutiennent en tant que citoyens actifs nos objectifs et qu'ils adoptent un mode de vie cohérent avec ces objectifs (en tant que consommateurs, travailleurs, électeurs, contribuables, épargnants...);
- Mobilisation fédérative : en s'appliquant à créer des actions communes avec les associations, les syndicats et les autres mouvements sociaux qui partagent nos objectifs.

Nos champs d'action

Pour la mise en œuvre des valeurs de responsabilité, d'équité et de solidarité qui sous-tendent notre approche globale, nous voulons :

- Agir pour la protection des êtres humains et de l'environnement contre les excès de la société de consommation ;
- Changer l'équation : " 20% de la population mondiale consomme 90% des richesses mondiales " en promouvant la solidarité entre pays " riches " du Nord et pays " pauvres " du Sud (notamment en agissant sur la dette financière des pays du Sud et la dette écologique des pays du Nord) ;
- Mettre en œuvre une architecture internationale plus équilibrée, qui encadre la régulation commerciale (OMC), les investissements internationaux ainsi que l'aide aux financements de projets dits de développement (institutions financières internationales, agences de crédit à l'exportation...) pour qu'ils ne s'opèrent pas aux dépens des biens publics mondiaux : environnementaux, sanitaires, sociaux, culturels...

Pour la préservation de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, nous entendons notamment :

- Protéger la biodiversité (la faune, la flore), les sites et paysages et préserver les territoires sensibles;
- Economiser les ressources naturelles non renouvelables, notamment en développant l'efficacité énergétique
- Prévenir les pollutions, les nuisances et les risques technologiques, en particulier nucléaires et biotechnologiques
- Défendre la qualité du cadre de vie, en milieu urbain comme en milieu rural

Pour la défense de la citoyenneté et du droit de chacun à bénéficier d'un environnement sain, nous nous employons en particulier à :

- Ouvrir à la mise en place d'un cadre juridique permettant de sanctionner les responsables de dégradations environnementales (principe pollueur payeur,...) ou de non respect des droits humains ou sociaux ;
- Défendre et représenter les victimes directes ou indirectes des atteintes environnementales, résultant d'un accident ou de contaminations diffuses ;
- Promouvoir l'accès des citoyens à l'information, l'exercice des droits civiques et la participation de chacun aux décisions le concernant, notamment celles relatives à l'environnement et au cadre de vie
- Lutter contre les pratiques commerciales abusives et la production de biens ou de services nuisibles à l'homme et à l'environnement.

Pour la construction d'une société durable, ne compromettant pas l'avenir des êtres humains et de l'environnement, nous encourageons :

- La modification des comportements individuels dans le sens d'une plus grande solidarité et d'une prise en compte de l'environnement ;
- Les pratiques alternatives favorables à l'environnement, notamment l'utilisation des énergies renouvelables ;
- La prise en compte des impératifs liés à la protection de l'environnement, à la démocratie et au progrès social, dans toutes les décisions des acteurs économiques publics ou privés, notamment dans le cadre des contrats et marchés publics.

Notre organisation

Les Amis de la Terre France, association à but non lucratif indépendante de tout pouvoir politique ou religieux, ont participé depuis leur création en 1970 à la fondation du mouvement écologiste en France.

Les Amis de la Terre sont depuis toujours attachés aux valeurs démocratiques ainsi qu'à certains principes complémentaires tels que la participation, la décentralisation et l'engagement citoyen ; nous tentons au quotidien de mettre en pratique ces valeurs afin que notre fonctionnement interne soit à l'image du monde à construire de demain.

Notre organisation est donc fondée sur la démocratie interne et la participation, permettant à tous les adhérents qui le souhaitent de prendre part à la vie associative ainsi qu'aux décisions ; tous les adhérents sont encouragés à participer aux Assemblées Générales qui déterminent les objectifs et les actions de l'association, votent le budget et élisent les représentants de l'association.

Ces principes et valeurs qui nous sont chers soulignent également l'importance d'une organisation sociale au plan local ; les adhérents sont donc également invités à rejoindre les associations territoriales Amis de la Terre (ou à en créer de nouvelles) qui élaborent et mettent en oeuvre les actions des Amis de la Terre au niveau local.

Nous nous appuyons sur une équipe de salariés, stagiaires et bénévoles qui assurent le fonctionnement quotidien de l'association ainsi que la coordination des actions nationales et internationales et l'animation de notre vie associative.

" Penser et agir globalement et localement " est un principe fondamental de notre association.

Notre appartenance à la fédération internationale des Amis de la Terre fondée en 1971 et regroupant des associations de plus de 70 pays et un million de membres renforce notre efficacité. Elle permet notre approche globale des questions environnementales.

Ce réseau de groupes nationaux Amis de la Terre nous permet " de mener des campagnes internationales en valorisant la diversité culturelle...en mettant en commun les informations, les savoirs, les capacités et les ressources... " (cf. : " Missions de la fédération internationale Amis de la Terre " - traduction).

Nous pensons que c'est cette dynamique entre actions locales, nationales et internationales qui permettra la mobilisation pacifique, démocratique et volontaire des populations. Cela est nécessaire pour surmonter les réticences, les échecs et les incapacités des gouvernements et des entreprises ; cela est également nécessaire pour s'assurer que la construction d'un monde durable soit réalisée avec la participation de tous.

[1] Source : Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

[2] Idem note 1

[3] Texte disponible sur demande au secrétariat national - Montreuil